

L'hon. M. Fleming: Non, pas en vertu de ce crédit supplémentaire.

M. Cardin: Pourquoi alors le ministre emploie-t-il des termes comme "la construction ou l'acquisition de navires pour le transport des passagers"? Pourquoi ne pas dire simplement qu'il s'agit de la construction d'un quai et de hangars, si c'est tout ce que fera le ministère?

L'hon. M. Fleming: C'est le texte traditionnel.

M. Cardin: Il prête cependant à confusion.

L'hon. M. Martin: Le ministre des Finances est d'ailleurs un peu confus aujourd'hui.

(Le crédit est adopté.)

786. Service de transbordement entre Yarmouth (N.-É.) et Bar-Harbour, Maine (É.-U.)—Déficit de 1958—Crédit supplémentaire, \$38,346.

L'hon. M. Chevrier: Je vois qu'il s'agit d'un déficit dans l'exploitation du transbordeur de Yarmouth à Bar-Harbour. Le ministre voudrait-il faire connaître au comité l'état des profits et pertes de ce service de transbordeurs? Je me souviens que, quand l'administration précédente l'a annoncé à la Chambre, ou moi-même ou mon successeur avons fait une déclaration sur ce que serait probablement la situation financière, en tenant compte de la circulation que nous prévoyions alors, et je me souviens que nous nous attendions à un léger bénéfice, ou peut-être était-ce une légère perte. Je ne pense pas que ce point s'éloigne beaucoup du sujet et me demande si le ministre pourrait l'éclaircir.

L'hon. M. Fleming: L'exploitation accuse une amélioration du point de vue financier. Le déficit net en 1956 était de \$304,000. En 1957, —je pourrais peut-être citer des chiffres arrondis,—il était de \$278,000 et en 1958 de \$203,000. L'amélioration s'est poursuivie mais le résultat de cette année n'est pas aussi bon qu'on s'y attendait en établissant le premier crédit.

L'hon. M. Chevrier: Quel est le déficit général prévu pour cette année, soit 1959? Ce poste, si je comprends bien, se rapporte en partie à 1959.

L'hon. M. Fleming: Non, à 1958.

L'hon. M. Chevrier: Ne va-t-il pas jusqu'au 31 mars 1959?

L'hon. M. Fleming: Le déficit est calculé pour l'année civile, en l'occurrence. L'exploitation du service s'étend sur l'année civile.

(Le crédit est adopté.)

787. Paiement à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* (ci-après dénommée "la Compagnie"), sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances, et approuvées par le ministre des Transports, d'une somme à affecter au déficit d'exploitation de la Compagnie, certifié par les vérificateurs de la Compagnie pour l'année civile 1958—Crédit supplémentaire, \$361,954.

L'hon. M. Chevrier: Ce crédit concerne les vapeurs de la *Canadian National Steamships* et il me semble que le ministre devrait nous faire rapport de l'état de ces navires. Il y en avait huit. Une grève les a immobilisés il y a à peu près deux ans et, comme le sait le ministre, ils ont changé de pavillon avec l'approbation du gouvernement en passant à l'un des pays de la Fédération des Antilles. Puis les bateaux ont été transférés à nouveau au Canada afin de faciliter l'emploi d'équipages en provenance de la Fédération. Je crois comprendre que cela ne s'est pas produit. Plus tard, ces navires ont été vendus à une société naviguant sous un autre pavillon que celui du Canada.

On nous demande maintenant d'approuver un montant de \$361,954. Je voudrais savoir d'abord à quelles fins ce montant est demandé, vu que les navires n'ont pas été exploités depuis deux ans. Je voudrais également savoir ce qu'il est advenu des navires car, même s'ils ont été vendus, ils sont encore à Halifax, à l'exception d'un seul qui se trouve à Baltimore, m'a-t-on dit. En troisième lieu, je voudrais savoir quel a été le résultat de ces deux transferts, le transfert à la fédération et le retour au Canada. Qu'a donné ce changement de pavillon? Il me semble que si l'on nous demande de voter cette forte somme, nous devrions obtenir des réponses à ces questions.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, ce crédit a pour objet d'acquitter les dépenses qui se sont produites l'année dernière. Tous les députés savent que les navires n'ont pas été exploités et que, par conséquent, il n'y a eu aucun revenu d'exploitation. Toutefois, il y a eu des dépenses assez considérables. Comme résultat, nous avons enregistré une perte nette d'exploitation qui se compose des dépenses encourues pour un montant de \$1,114,726, auquel il faut ajouter l'intérêt sur les prêts du gouvernement, soit un montant de \$37,228, ce qui donne un déficit net de \$1,151,954. De cette somme, \$790,000 avaient été prévus dans les crédits principaux et supplémentaires; par conséquent, cet autre crédit supplémentaire de \$361,954 est nécessaire pour compléter le paiement des dépenses de l'année 1958.

L'hon. M. Chevrier: Voici ce que je voudrais comprendre. Si les navires n'ont pas été en service pendant deux ans, comment